

Cote du document: EB 2013/LOT/P.13
Date: 25 octobre 2013
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Mémoire du Président

Proposition de financement supplémentaire à la République de l'Inde pour le

Programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Nigel M. Brett
Chargé de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2516
courriel: n.brett@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: **Approbation**

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement supplémentaire sous la forme d'un prêt à la République de l'Inde pour le Programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa, telle qu'elle figure au paragraphe 17.

Mémoire du Président

Proposition de financement supplémentaire à la République de l'Inde pour le Programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa

I. Contexte

1. Le présent mémoire a pour objet l'approbation d'un financement supplémentaire, sous la forme d'un prêt d'environ 15 millions d'USD (équivalent à 9,9 millions de DTS), en faveur du Programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa (OTELP) que le Conseil d'administration a approuvé en avril 2002 (EB 2002/75/R.19/Rev.1). Le prêt supplémentaire du FIDA permettra de cofinancer, avec le Gouvernement indien et les bénéficiaires du programme, l'élargissement du programme afin de toucher 24 950 autres ménages dans la zone d'intervention.
2. Le plan de financement du programme initialement approuvé comprenait: i) le FIDA, avec un prêt de 16,05 millions de DTS (19,996 millions d'USD approximativement); le Ministère du développement international, avec un don de 7,54 millions de GBP; iii) le Programme alimentaire mondial, avec un don équivalent à 12,32 millions d'USD; iv) le gouvernement, avec une contribution de 9,94 millions d'USD; et v) les bénéficiaires, avec une contribution de 8,88 millions d'USD.
3. Le FIDA et le Gouvernement indien ont décidé qu'un montant de 15 millions d'USD provenant du cycle 2013-2015 du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) devrait être utilisé afin de couvrir les besoins du programme en fonds supplémentaires, en particulier l'élargissement de l'impact du programme.

II. Justification et raison d'être

4. L'État d'Odisha (anciennement État d'Orissa) compte 62 groupes tribaux, qui représentent environ 22% de sa population. Conformément aux politiques nationales, cet État a adopté des stratégies de développement tribales associant mesures de protection et mesures sociales. L'État a promulgué plusieurs lois destinées à préserver les intérêts des communautés tribales. Malgré cela, l'économie tribale reste primitive en termes d'utilisation des ressources, de technologies, de diversification des moyens de subsistance et d'accès au marché et au crédit. Beaucoup reste encore à faire pour permettre un développement durable et sans exclusive de ces zones tribales.
5. Malgré les problèmes majeurs rencontrés dans l'Odisha rural, le programme OTELP financé par le FIDA a eu un impact considérable dans les villages tribaux. Il touche à l'heure actuelle 56 180 ménages et est parvenu à mobiliser environ 4 273 groupes d'entraide, lesquels ont donné naissance à 325 fédérations. Les groupes d'entraide appuyés par le programme ont réussi à économiser plus de 113 millions de roupies indiennes (INR) et à mobiliser 10 millions d'INR sous

forme de prêts bancaires. Au total, le programme a formé 231 774 personnes. Et surtout, les droits fonciers de 26 038 ménages ont ainsi pu être réglés. Le potentiel d'irrigation a été développé sur 17 131 hectares, et 11 282 hectares de terres en jachère sont désormais cultivés. Tous ces facteurs ont eu des répercussions importantes sur la sécurité alimentaire. Il ressort des études d'impact que, dans les villages ciblés, 6% seulement de la population souffre de pénurie alimentaire, par rapport à 31% dans les villages témoins.

6. Vu les succès obtenus par le programme OTELP, le Gouvernement de l'État d'Odisha a proposé d'élargir sa couverture à de nouveaux bassins versants dans les districts situés dans la zone actuelle d'intervention. Le Gouvernement de l'État a annoncé qu'il était prêt à engager environ 100 millions d'USD en faveur de cet effort d'élargissement à l'État tout entier. Soixante-dix mille autres ménages vivant dans 520 microbassins versants pourraient ainsi bénéficier du programme OTELP. Le Gouvernement d'Odisha a demandé au FIDA de l'aider, moyennant une contribution de 15 millions d'USD, à financer la reproduction à plus grande échelle du programme. Suite à la requête de financement supplémentaire officiellement avancée par le Gouvernement de l'État, le FIDA, en août 2013, a organisé une mission chargée d'évaluer cette proposition. Celle-ci est parvenue à la conclusion qu'il existe de solides arguments en faveur de l'octroi d'un financement supplémentaire au programme dans la mesure où: i) il s'agit d'un programme qui a obtenu d'excellents résultats et a eu un bon impact sur le terrain; ii) ses taux de décaissement sont satisfaisants; iii) sa gestion fiduciaire est conforme aux exigences du FIDA; iv) les opinions d'audit ont toujours été sans réserve; v) le programme dispose du personnel nécessaire pour que la reproduction à plus grande échelle puisse être réalisée rapidement et efficacement; vi) les interventions qu'il est proposé de financer au titre de cette reproduction à plus grande échelle s'inscrivent dans le droit fil de l'objectif et des interventions du programme en cours, et sont jugées économiquement viables; vii) le financement supplémentaire permettrait d'accroître de manière significative la portée du programme; et viii) ce financement serait utilisé conformément aux politiques du FIDA en la matière.

III. Détails de la proposition de reproduction à plus grande échelle

7. Cette proposition d'élargissement du programme OTELP concernera les cinq composantes du programme en cours: i) renforcement des capacités à des fins d'autonomisation; ii) amélioration des moyens de subsistance; iii) appui aux initiatives politiques; iv) fonds d'appui en faveur des initiatives de développement; et v) gestion du programme.
8. La première composante sera intégralement financée par le Gouvernement de l'État et son but restera inchangé, à savoir sensibiliser aux questions des droits tribaux et d'équité entre les sexes; conduire des exercices de microplanification afin d'identifier les besoins de développement et de les classer par ordre de priorité; et faciliter la formulation et la mise en œuvre de propositions de développement. Cette composante continuera également à renforcer les capacités du personnel de l'Agence de développement tribal intégré (Integrated Tribal Development Agency [ITDA]) et à permettre au personnel des ONG qui jouent le rôle d'intermédiaire de travailler efficacement aux côtés des communautés.
9. La deuxième composante sera intégralement financée par le Gouvernement de l'État et continuera de couvrir: les interventions de gestion des terres et de l'eau; le développement agricole et horticole; le développement de l'élevage et de l'aquaculture; et les services financiers ruraux.
10. La troisième composante sera intégralement financée par le Gouvernement de l'État et continuera d'apporter un soutien en termes d'attribution des terres aux ménages sans terres et de sécurisation des titres fonciers.

11. La quatrième composante sera intégralement financée grâce au prêt supplémentaire de 15 millions d'USD accordé par le FIDA. La mise en œuvre de cette composante continuera de se faire dans le cadre des procédures d'exécution en cours; les fonds fournis permettront de répondre aux besoins de développement identifiés par les communautés à l'occasion du processus de planification participative. Ainsi, 24 950 ménages appartenant à 503 villages et 202 microbassins versants pourront bénéficier du programme, notamment en termes d'accès aux installations d'irrigation et d'assainissement.
12. La cinquième composante, enfin, intégralement financée par le Gouvernement de l'État, couvrira tous les coûts de gestion et d'administration du programme, y compris les salaires du personnel. Le programme ainsi élargi continuera d'être mis en œuvre par l'intermédiaire de l'unité d'appui au programme existante, et les dispositions relatives aux décaissements, aux flux de fonds et à la gestion financière resteront inchangées.

IV. Coûts et financement du programme

13. Aux fins du calcul des coûts de la reproduction à plus grande échelle du programme, les provisions pour aléas financiers ont été fixées à 5% et le taux de change appliqué était de 60 INR pour un dollar des États-Unis. En prix courants, le coût total de la reproduction à plus grande échelle est estimé approximativement à 25,25 millions d'USD (1 494 millions d'INR). Si l'on ajoute les provisions pour aléas financiers pour un montant de 589 000 USD, le coût total s'élève à 25,84 millions d'USD (1 544 millions d'INR). Les détails figurent dans le tableau ci-après.

Tableau 1

Résumé des coûts du programme par composante	(en milliers d'INR) Total	(en milliers d'USD) Total	% total base des coûts	Financement
A. Renforcement des capacités à des fins d'autonomisation				
1. Autonomisation et gestion des communautés	58 517	975	4	
2. Renforcement des compétences des bénéficiaires	30 734	512	2	
3. Renforcement des capacités des organismes de soutien	15 801	263	1	
Sous-total Renforcement des capacités à des fins d'autonomisation	105 051	1 751	7	
B. Amélioration des moyens de subsistance				
1. Gestion des terres et de l'eau	130 660	2 178	9	
2. Amélioration des systèmes de production				
a. Développement agricole/horticole	64 075	1 068	4	
Sous-total Amélioration des moyens de subsistance	194 735	3 246	13	
C. Appui aux initiatives politiques				
D. Fonds d'appui en faveur des initiatives de développement	902 000	15 033	60	FIDA
E. Gestion du programme				
1. Gestion du programme au niveau du district	231 840	3 864	15	
2. Unité de gestion du programme au niveau de l'État	68 285	1 138	5	
Sous-total Gestion du programme	300 125	5 002	20	
F. Gestion des savoirs/S&E	12 832	214	1	
Total des coûts de base	1 514 743	25 246	100	
Provisions pour aléas d'exécution	15 502	258	1	
Provisions pour aléas financiers	35 656	331	1	
Coût total du programme	1 565 901	25 835	102	

14. La reproduction à plus grande échelle dans les districts du programme sera financée grâce à un prêt supplémentaire du FIDA de 15 millions d'USD; à une contribution du Gouvernement de l'État d'Odisha de 7,99 millions d'USD; à un montant de 2,55 millions d'USD provenant de la convergence avec d'autres programmes du Gouvernement de l'État; et à une contribution des bénéficiaires à hauteur de 258 000 USD. Au total, l'allocation versée par le Gouvernement de l'État d'Odisha en faveur de l'élargissement du programme à l'État tout entier s'élèvera à près de 100 millions d'USD.

Tableau 2
Comptes de décaissement par financeur
(en milliers de dollars des États-Unis)

	Montant du Gouvernement de l'État		Montant de la convergence		Montant du FIDA		Montant des bénéficiaires		Montant total		Droits et taxes
		%		%		%		%		%	
1. Véhicules, équipement et matériel	107	9,8	994	90,2	—	—	—	—	1 101	4,3	9
2. Formation	837	100,0	—	—	—	—	—	—	837	3,2	39
3. Fonds d'investissement	310	17,4	1 474	82,6	—	—	—	—	1 784	6,9	—
4. Assistance technique, services contractuels et études	2 076	97,7	49	2,3	—	—	—	—	2 125	8,2	98
5. Main-d'œuvre locale	—	—	—	—	—	—	147	100	147	0,6	—
6. Fonds d'appui en faveur des initiatives de développement	—	—	—	—	15 033	100	—	—	15 033	58,2	—
7. Salaires et indemnités	1 265	100,0	—	—	—	—	—	—	1 265	4,9	25
8. Autres coûts additionnels	3 396	95,8	37	1,0	—	—	111	3,1	3 543	13,7	36
Coût total du programme	7 991	30,9	2 553	9,9	15 033	58,2	258	1,0	25 835	100,0	2 047

15. La contribution du FIDA sera intégralement allouée à la composante 4 – le Fonds en faveur des initiatives de développement. Le prêt supplémentaire du FIDA sera octroyé à la République de l'Inde à des conditions mixtes. Il sera nécessaire de reporter les dates d'achèvement et de clôture du programme en cours entre 12 et 24 mois.

V. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement

16. Une fois approuvé par le Conseil d'administration, l'accord de financement sera modifié de manière à prendre en compte le financement supplémentaire octroyé par le FIDA. Ces fonds viennent renforcer le plan de financement convenu lors de la conception et n'entraînent aucune modification dans la description du programme. La zone d'intervention initiale du programme reste inchangée: 30 blocs existants, avec l'allocation de fonds additionnels pour l'adjonction de microbassins versants au sein des blocs existants. Les comptes de décaissement ne seront pas modifiés ni, par voie de conséquence, les règles de financement en vigueur au FIDA. De même, les comptes de dépenses du programme ne subiront aucune modification.

VI. Recommandation

17. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement supplémentaire proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de l'Inde un prêt supplémentaire à des conditions mixtes d'un montant équivalant à 15 millions d'USD (9,9 millions de DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze